

Mémoire pour l'obtention du diplôme ES de MSP

La place du MSP dans le réseau



Quelles représentations se font les éducateurs et les assistants sociaux du mandat de MSP dans le travail en réseau ?

Patrick Philippoz

Référent thématique : Monsieur Régis Volluz

HES-SO Valais – Secteur ES – Filière MSP 2011

Sion, Juin 2014

Résumé de la recherche

Ce travail de recherche aborde la place que tient le MSP dans le cadre du travail en réseau et la représentation que se font les AS et les ES du rôle de celui-ci dans un contexte de collaboration interdisciplinaire.

Il semblait parfois exister une incompréhension entre les assistants sociaux, éducateurs et les MSP en ce qui concerne notre formation et nos compétences. A ce sujet quatre AS et quatre ES ont été interrogés. La recherche a notamment mis en évidence les résultats suivants :

Les AS et les ES méconnaissent la formation de MSP mais ils se représentent cette formation comme conforme aux exigences du métier. Les ES perçoivent le MSP comme un travailleur social mais ne discernent pas forcément les responsabilités pédagogiques et sociales de celui-ci. Les AS et les ES interrogés ne sous-estiment pas la contribution du MSP dans le travail en réseau.

Mots – clés

Formation – Représentation – Réseau - MSP – Travail social.

Remerciements

Je remercie toutes les personnes ressources qui m'ont accompagné lors de ce travail ainsi que ma compagne pour sa patience et son appui.

Avertissement

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteur ».

Illustration de titre

http://www.info-numerique.com/assets/images/ARTICLES/internet/sites_a_decouvrir/reseaux_sociaux.jpg

Langage épïcène et abréviations et noms cités

Tous les noms utilisés dans ce travail sont fictifs.

La forme masculine a été privilégiée, afin de simplifier la lecture de ce travail.

Pour faciliter la lecture des abréviations des termes les plus courants ont été utilisées. Un glossaire est joint en annexe afin de répertorier celles-ci.

Table des matières

1	INTRODUCTION	1
1.1	Cadre de recherche	1
1.1.1	Illustration	1
1.1.2	Thématique traitée	2
1.1.3	Intérêt présenté par la recherche	3
1.2	Problématique	3
1.2.1	Question de départ	3
1.2.2	Limites posées à la recherche et précisions	3
1.2.3	Objectifs de la recherche	4
1.2.4	Contexte professionnel	5
1.3	Cadre théorique	5
1.3.1	La représentation sociale (RS)	5
1.3.2	La représentation professionnelle (RP)	7
1.3.3	La professionnalisation	7
1.3.4	Le travail en réseau	8
1.4	Cadre d'analyse	10
1.4.1	Terrain de recherche et échantillon retenu	10
1.4.2	Méthodes de recherche	13
1.4.3	Méthodes de recueil des données	13
2	DÉVELOPPEMENT	14
2.1	Introduction et annonce des chapitres développés	14
2.1.1	Comment la formation du MSP est perçue par les AS et les ES	14
2.1.2	Le MSP est-il vu comme un travailleur social ou comme un chef d'atelier	14
2.1.3	Le MSP est-il à sa juste place dans les réseaux	15
2.2	Présentation des données	16
2.3	Formation	16
2.3.1	Le niveau de formation du MSP est insuffisant ou inférieur	16
2.3.2	La formation ES de MSP est avant tout une formation technique	16
2.3.3	Les compétences acquises dans la formation HES sont supérieures	17
2.3.4	Synthèse : Le niveau de formation du MSP est insuffisant ou inférieur	17
2.4	Professionnalisation	18
2.4.1	Les ES et les AS méconnaissent les compétences pédagogiques du MSP	19
2.4.2	Les ES et les AS méconnaissent les compétences sociales du MSP	20
2.4.3	Les compétences du MSP sont limitées aux gestes techniques de son métier	21
2.4.4	Synthèse : Les AS et les ES perçoivent le MSP comme un travailleur manuel	21
2.5	Travail en réseau	22
2.5.1	Le temps de parole du MSP est restreint dans les discussions de réseau	23
2.5.2	Le MSP n'est mis à contribution que pour les questions concernant son atelier	23
2.5.3	Le MSP est plus observateur qu'acteur dans le réseau	24
2.5.4	Synthèse : Le discours du MSP est peu écouté et ses avis mal intégrés dans les décisions du réseau	24
3	CONCLUSION	25

3.1	Résumé et synthèse de la recherche.....	25
3.1.1	Les AS et les ES sous-estiment la contribution du MSP dans le travail en réseau	25
3.1.2	Eléments de réponse à la question de départ	27
3.2	Limites du travail	28
3.3	Perspectives et pistes d'action professionnelle.....	28
a)	Dans le cadre de la nouvelle filière « action socioprofessionnelle »	29
b)	Pour le MSP	29
3.4	Remarques finales	30
4	BIBLIOGRAPHIE	31
4.1	Ouvrages cités dans le texte	31
4.2	Brochures et travaux divers	31
4.3	Sites internet	31
5	ANNEXES	33
	1. Tableau des hypothèses	
	2. Guide d'entretien	
	3. Extrait de la grille de dépouillement	
	4. Schéma de la formation en Suisse	

1 Introduction

1.1 Cadre de recherche

1.1.1 Illustration

Je constate par ma pratique professionnelle et par l'acquisition de nouvelles connaissances théoriques que notre rôle et nos observations en tant qu'accompagnant sont parfois perçus de façon incomplète par les acteurs du réseau d'aide mis en place autour de nos participants. La complémentarité des rôles de chacun n'est pas forcément perçue de manière systématique et adéquate.

Je citerai deux situations à titre d'exemple

Un éducateur ne voit pas la nécessité d'informer le MSP si un résident, pour diverses raisons ne se rend pas au travail ou si ce résident éprouve des difficultés dans sa vie au foyer. Les observations du MSP ne sont pas croisées avec celles du référent éducatif et cela peut générer des retards dans la gestion des difficultés.

Un assistant social ne prête que peu attention aux observations du MSP lors d'un bilan de réseau ou d'atelier et certains aspects de l'accompagnement à l'atelier sont appris à ce moment précis et ne permettent pas une bonne communication entre les partenaires présents.

Le travail interdisciplinaire est un mécanisme complexe, les rôles de chacun sont parfois mal compris et le réseau, dont fait partie intégrante le MSP, doit rester en premier lieu un outil de communication et d'échanges qui doit bénéficier à l'utilisateur ou au client suivi. Je constate que la définition du concept «réseau » est très vaste, la littérature à ce sujet est abondante mais dans ce travail je parlerai du réseau secondaire, impliquant MSP assistants sociaux et éducateurs. L'illustration citée plus haut peut aussi provenir de conflits ou d'oppositions de personnes comme l'explique la citation ci-dessous et j'essaierai de laisser de côté les jugements de valeurs qui pourraient nuire à l'objectivité de ce travail de recherche.

« Comme on peut le constater, le travail de réseau provoque des résistances et des oppositions dont il faut tenir compte. Il implique une remise en cause pour chacun de ses propres pratiques professionnelles, en les plaçant sous le regard critique de conflictualité d'approches. Il nécessite aussi que chacun sorte de son pré carré, de ses étroites préoccupations de service, mais aussi de ses missions. Et puis, il y a l'indispensable abandon d'une approche dominante qui doit faire place à une concertation entre les différents angles de compréhension de la personne : aider à rechercher une solution et à mettre en œuvre des propositions, ce n'est pas les imposer, mais balayer le champ des possibles, repérer les limites des interventions de chacun et s'enrichir des connaissances et des expériences des autres. Mais, ce dont il s'agit, c'est bien d'arriver à une véritable coopération, non de récuser les spécialités de chacun ou d'aboutir à la confusion des rôles et des repères.

Finalemment, la clé du déblocage est peut-être dans la référence aux seuls intérêts qui valent : le bénéficiaire »¹

1.1.2 Thématique traitée

Le maître socioprofessionnel exerçant son métier en utilisant les compétences acquises lors d'une formation de niveau ES est-il capable d'apporter des solutions innovantes et créatrices dans un contexte interdisciplinaire ? Le cursus professionnel du MSP et son passage obligé par les filières « maturité ou CFC » est-il un atout aux yeux des AS et des ES avec qui il doit collaborer ? Les AS et les ES se représentent-ils correctement les rôles et fonctions du MSP ?

Le PEC MSP 2011 définit plusieurs champs de responsabilités concernant sa fonction, notamment ceux –ci :

- *Responsabilité de gestion*

« Le/la MSP assume de manière autonome la responsabilité de la gestion d'un atelier et de toutes les tâches de développement, d'organisation, de production y relatives. Il tient compte du contexte économique du secteur dans lequel son activité s'inscrit. Il veille à l'équilibre entre les aspects économiques et les aspects sociaux de son activité. Il développe de nouvelles prestations et fait preuve de créativité en matière de produits et de processus de production. »

- *Responsabilité globale*

« Le/la MSP ne dispose pas uniquement de compétences pratiques dans les domaines relevant de sa responsabilité, mais doit impérativement disposer de compétences d'analyse reposant sur de solides connaissances théoriques, lui permettant une action réflexive, que ce soit en matière de pédagogie, d'intervention sociale ou de gestion. Cet impératif d'action réflexive associée à son intervention sociale distingue sa fonction de celle d'un simple gestionnaire d'atelier. Selon le contexte, le/la MSP œuvre en collaboration avec d'autres collègues MSP. Dans ce cas, il/elle peut déléguer certaines tâches à des collaborateurs selon leurs compétences. Il/elle assume alors la responsabilité de la coordination des tâches et de la supervision générale. Ses responsabilités peuvent donc s'étendre au-delà de celle de la gestion d'un atelier »²

Il semble que les AS et les ES intègrent le rôle du MSP plutôt dans le sens de sa responsabilités de gestion et de sa responsabilité globale que dans ses devoirs sociaux ou pédagogiques. »

¹Jacques Trémintin-Aout 2006

http://tremintin.com/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=1845 (consulté le 21.10.2013)

²<http://savoirsocial.ch/formation-professionnelle-superieure/ecoles-superieures/maitresse-socioprofessionnelle-f> (consulté le 21.10.2013)

D'une manière générale il s'agira ici de déterminer, dans un contexte prédéfini, comment la formation de MSP est perçue par les éducateurs et les assistants sociaux avec qui il collabore. La thématique du travail en réseau et de l'interdisciplinarité sera le fil conducteur permettant d'interroger la formation du MSP et de définir le rôle de celui-ci tel que se le représentent les autres partenaires du réseau. Les représentations professionnelles et les représentations sociales du métier de MSP seront abordées afin de déterminer l'image professionnelle que possède le maître socioprofessionnel au regard des acteurs d'un réseau multidisciplinaire.

Il reste deux grandes responsabilités qui sont abordées dans le plan d'étude cadre du MSP, il s'agit de :

- La responsabilité pédagogique
- La responsabilité sociale

Ces deux dernières responsabilités du MSP seront abordées en pages 13 et 14 pour être intégrées à ma démarche de recherche.

1.1.3 Intérêt présenté par la recherche

Le choix de cette thématique me paraît pertinent car au gré de mon parcours professionnel de MSP il m'est apparu que notre métier ne semblait pas perçu de manière correcte par les AS et les ES que je côtoie dans mon quotidien. Le MSP lui-même a une représentation particulière du rôle de l'éducateur social ou de l'assistant social et cela apparaît clairement lorsque cette question est abordée dans le cadre restreint de contacts avec des professionnels MSP.

L'intérêt de cette recherche sera en premier lieu de déterminer si le métier de MSP est assez reconnu dans sa forme actuelle pour permettre un travail interdisciplinaire de qualité. Dans un deuxième temps ce document permettra de trouver des pistes d'action pour changer la représentation que se font les AS et les ES du métier de MSP.

1.2 Problématique

1.2.1 Question de départ

Quelles représentations se font les éducateurs et les assistants sociaux du mandat de MSP dans le travail en réseau ?

1.2.2 Limites posées à la recherche et précisions

Le concept des RS est abordé par plusieurs auteurs et j'ai dû faire des choix bibliographiques pour que les concepts théoriques choisis puissent néanmoins être

développés d'une manière claire et précise. Le terme de « représentation » sera développé de manière synthétique car le concept de représentation sociale est tellement riche qu'il aurait pris une place prépondérante dans ce travail, au détriment d'autres éléments tout aussi essentiels tels que la professionnalisation ou l'interdisciplinarité.

Le concept de représentation professionnelle sera également abordé de manière succincte car il est lié de façon claire aux représentations sociales en général.

J'ai choisi aussi de limiter mes recherches au seul cadre institutionnel (Eméra – Curatelles officielles) pour faciliter les prises de contact avec des personnes suivant des clients en interne ou en externe, issus d'une population homogène en rapport avec les troubles psychiques ou les déficits sociaux. L'échantillon des personnes interrogées ne fait pas de différence entre les genres car l'expérience professionnelle a été privilégiée, ce qui paraît mieux correspondre au but de ce travail de recherche.

L'échantillon retenu comprend en majorité des personnes avec qui je collabore d'une manière ou d'une autre mais cet état de chose ne devrait pas être une source de limitations lors des entretiens ; néanmoins, comme on le verra au chapitre 3.2, ceci ne s'est sans doute pas confirmé.

1.2.3 Objectifs de la recherche

Le travail de recherche aura pour but théorique :

- D'explorer et d'intégrer les concepts théoriques retenus et d'améliorer mes connaissances à leur sujet.
- De vérifier si le niveau de compétence et de formation du MSP sont bien intégrés par les personnes avec qui il collabore.

Le travail de recherche aura pour but pratique :

- De mesurer la connaissance du rôle du MSP qu'ont les éducateurs et assistants sociaux.
- De permettre, le cas échéant, de trouver des pistes afin d'améliorer la qualité des échanges entre MSP, éducateurs et assistants sociaux.
- D'améliorer la qualité du travail dans un réseau interdisciplinaire.

Ce travail permettra de découvrir quelles sont les représentations sociales et professionnelles des AS et des ES envers le MSP en répondant à ces questions :

La contribution du MSP au travail de réseau est-elle sous- estimée ?

La formation du MSP est –elle considérée comme insuffisante ?

Les responsabilités sociales et pédagogiques du MSP sont- elles intégrées et comprises par les AS et les ES ?

1.2.4 Contexte professionnel

Je me suis attaché ici à restreindre le cadre professionnel du réseau en limitant la recherche aux AS et ES collaborant avec des MSP. Les spécialistes d'autres métiers et disciplines tels que, psychiatres, infirmiers et psychologues ont été exclus de l'échantillon retenu pour limiter le champ d'action à ce que nous nommons les travailleurs sociaux.

Ce choix se justifie par la difficulté à obtenir des entretiens avec ces professionnels dans un délai raisonnable et par l'intérêt personnel que je porte à la collaboration avec les AS et les ES dans le cadre de mon mandat institutionnel.

1.3 Cadre théorique

Le cadre théorique de la recherche s'articule autour de cinq concepts principaux :

La représentation sociale (RS)

La formation

La professionnalisation

La représentation professionnelle (RP)

Le travail en réseau (TR)

Pour répondre à la question de départ « Quelles représentations se font les éducateurs et les assistants sociaux du mandat de MSP dans le travail en réseau ? » celle-ci a été scindée en trois parties pour permettre l'émergence de mots clés issus du thème principal abordé. Comme nous le démontre le dictionnaire un mot clé est un : « *Mot essentiel d'une phrase, d'un vers ou d'un texte, d'un sujet de rédaction ou de dissertation* »³

Représentations – Mandat (compétences, formation) – Travail en réseau (interdisciplinarité) sont donc essentiels pour expliciter la démarche de recherche. Il s'agit ici des trois concepts principaux servant à illustrer mon travail et qui permettront une approche ciblée sur les représentations que se font les AS et les ES de mon métier.

1.3.1 La représentation sociale (RS)

Comme nous l'avons vu aux points 1.2.3 un des objectifs de la recherche est de mesurer la connaissance qu'ont les AS et les ES du travail du MSP dans le réseau. Cette connaissance est abordée par Denise Jodelet dans la définition ci-dessous.

³ http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot-cl%C3%A9_mots-cl%C3%A9s/52770
(consulté le 02.12.2013)

« Le concept de représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. »⁴

Pour illustrer ce concept et l'intégrer à la recherche nous devons, dans un premier temps, comprendre comment utiliser et classer ce concept. Depuis Emile Durkheim qui fut le premier à évoquer ce qu'il appelait les représentations collectives à travers un article nommé « *Représentations individuelles et représentations collectives* »⁵, aux chercheurs de nos jours, le concept de représentation sociale a beaucoup été étudié et développé. Il est propre à toutes les disciplines des sciences humaines : anthropologie, histoire, linguistique, psychologie sociale, psychanalyse, sociologie etc. Pour synthétiser le concept il est nécessaire de comprendre la structure d'une RS construite autour de deux axes qui sont :

1. L'objectivation

La construction sélective
La schématisation structurante
La naturalisation

2. L'ancrage

- L'ancrage psychologique

« Correspond à l'imbrication des représentations dans des croyances d'ordre générales auxquelles les individus adhèrent plus ou moins. »

- L'ancrage sociologique

« Correspond à l'insertion des représentations dans les groupes sociaux. »

- L'ancrage psychosociologique

« Concerne l'imbrication des représentations dans les dynamiques sociales »⁶

Denise Jodelet évoque six points de vue sur la construction d'une représentation sociale et pour cette recherche nous avons abordé la représentation sociale du métier de MSP auprès des AS et des ES sous l'angle du discours.

4. Denise JODELET. *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in Psychologie sociale. Sous la direction de S. Moscovici. Paris. PUF. Le psychologue.1997. P. 365

⁵ (Revue de métaphysique et de la morale, 1898, citée dans SECA J-M., 2001, p.18)

⁶ DESCHAMPS J.-C. et MOLINIER P. *l'identité en psychologie sociale ; des processus identitaire aux représentations sociales*. Paris. Editions Armand Colin. 2ème édition, 2012, p. 16

« Une troisième approche envisage les représentations sous l'angle du discours. Ses propriétés sociales dérivent de la situation de communication, de l'appartenance sociale des sujets parlants, de la finalité de leurs discours. »⁷

En effet il me paraît pertinent de travailler sur la communication et sur l'appartenance sociale étant donné que ce TM porte sur le travail de réseau.

1.3.2 La représentation professionnelle (RP)

Le travail social englobe plusieurs professions et, en tant que membre du groupe MSP je peux me représenter le métier d'assistant social et disant : « les AS sont tous des bureaucrates et des organisateurs croulant sous les paperasses ». Les savoirs communs élaborés par les groupes AS et ES à propos du métier de MSP renvoient-ils à une représentation réaliste de notre profession ?

« Les représentations activées dans un champ professionnel sont sociales car construites et partagées dans des groupes, très rapidement la conceptualisation des représentations sociales s'est révélée insuffisante pour être transférée dans "l'aire problématique autonome" des activités professionnelles et le recours à la notion de représentation professionnelle s'est imposée. »⁸

Du moment où la représentation ne concerne pas son propre métier cette dernière devient :

« Une représentation sociale d'un objet "métier" construite par n'importe quel individu mais qui n'est pas impliquée dans des rapports de travail. (...) Le professionnel a une représentation de sa profession qu'il inclut dans le système de ses représentations professionnelles, les autres catégories n'ayant que des représentations sociales de la profession. »⁹

En tenant compte de la définition citée plus haut nous pouvons dire que le groupe AS / ES choisi comme échantillon aura donc des représentations sociales de la profession de MSP. Il sera intéressant de comprendre au fur et à mesure du développement de cette recherche comment les personnes interrogées « l'objet métier du MSP » et comment cette représentation peut être perçue par le MSP.

1.3.3 La professionnalisation

Comme vu en page 4 il est nécessaire, si nous voulons vérifier que le niveau de compétence et de formation du MSP est bien intégré par les personnes avec qui il collabore, de déterminer ici comment l'échantillon de personnes interrogées

Denise JODELET. *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in Psychologie sociale. Sous la direction de S. Moscovici. Paris. PUF. Le psychologue.1997. p. 69

⁸ BLIN J.F. *"Représentations, pratiques et identités professionnelles"*. Paris, Ed. L'Harmattan. 1997. p.67

⁹ *Ibid.*, pp. 79-84

reconnait le statut professionnel du MSP. Pour cela il faut comprendre le processus de professionnalisation comme le décrit Gérard Boutin.

« Il s'agit d'un processus qui vise la reconnaissance d'un statut professionnel pour l'ensemble des personnes qui exercent un métier caractérisé par des fonctions spécifiques. La professionnalisation concerne les individus qui exercent un même métier et s'engagent dans une réflexion individuelle et collective. En fait, on distingue une profession d'un métier par le type de tâches que l'individu doit accomplir pour réaliser son travail. Essentiellement, le rôle d'un professionnel comporte la résolution de problèmes complexes qui exige une pratique réflexive et une liberté d'action qui conduit à l'innovation. Il doit donc être responsable et faire preuve d'autonomie et de créativité »¹⁰

Les mots-clés tirés de cette définition et en lien avec cette recherche sont : Pratique réflexive – liberté d'action – innovation – autonomie – créativité – responsabilité. Ces items sont en liens étroits avec la fonction de MSP et les entretiens permettront de voir de quelle façon les AS et les ES intègrent le MSP dans le métier de travailleur social.

Historiquement la professionnalisation du travail social apparaît avec la séparation des pouvoirs de l'église et de l'état comme nous l'avons vu en cours.¹¹ Richard Wittorski identifie au moins trois sens à l'œuvre dans les pratiques sociales :

La professionnalisation-formation (sens utilisé par les formateurs : il s'agit de favoriser le développement des savoirs et des compétences)

La professionnalisation-profession (sens utilisé par les acteurs sociaux : il s'agit de se constituer comme profession)

La professionnalisation-travail (sens utilisé par les organisations : il s'agit de développer la « flexibilité » des personnes au travail et, au final, leur plus grande efficacité)¹²

Dans le contexte de ce travail j'ai choisi de mener mes recherches sur les concepts de la professionnalisation-formation et de la professionnalisation-profession qui sont mieux à même d'illustrer la problématique choisie.

1.3.4 Le travail en réseau

Avant de poursuivre ce travail j'ai dû me faire une idée de ce que représente le travail en réseau pour les AS et les ES. Toutes les personnes interrogées dans le cadre de ce TM estiment que le travail pluridisciplinaire est nécessaire au travailleur social. J'ai

¹⁰ <http://www.uquebec.ca/dernier-stage/professionnalisation.htm> (consulté le 04.11.2013)

¹¹ Histoire du travail social, cours de Claudia Dubuis 2011/2012

¹² <http://formationemploi.revues.org/1115#tocto1n1> (consulté le 04.11.2013)

choisi cette définition parmi tant d'autres car Olivier Amiguet car il aborde la notion de confiance que l'on accorde aux autres et qui peut être mise en danger par des représentations tant sociales que professionnelles.

« Le travail en réseau, c'est le fait d'affronter des difficultés que l'on n'aurait jamais eues si l'on avait travaillé seul ? Que penser de cette paraphrase d'une citation sur la vie en couple ? Je répondrai que c'est sans aucun doute vrai, mais cela n'est pas que ça. Pour simplifier, je dirai qu'il y a deux types de réseaux : ceux dans lesquels tout va bien, tous les acteurs sont au clair sur ce qu'ils y apportent, ce qu'ils en retirent et comment ils collaborent. Espérons que ce sont les plus fréquents. Et puis il y a ceux qui sont liés à des difficultés : On ne sait plus très bien où l'on en est, où l'on va, on se sent gagné par l'impuissance La confiance que l'on accorde au client ou à l'utilisateur est entamée, ou la confiance que l'on se fait à soi-même est au plus bas, ou encore la confiance que l'on fait aux autres intervenants est mise en danger. Nous sommes donc bien au cœur de la question proposée par ce congrès. Et lorsque le réseau devient le lieu de partage de ses pannes, de ses impasses, il y a de grands risques que l'issue d'une réunion de réseau soit peu enthousiasmante, qu'en voyant que les collègues intervenants sont aussi perdus que nous-mêmes face à la situation, le réseau devienne simplement un multiplicateur d'impuissance.... »¹³

Je compléterai par une précision concernant l'interdisciplinarité car j'utiliserai ce concept en parallèle de celui de travail en réseau pour des raisons de facilité de lecture.

« Un travail interdisciplinaire est un processus dans lequel on développe une capacité d'analyse et de synthèse à partir des perspectives de plusieurs disciplines. Son objectif est de traiter une problématique dans son ensemble, en identifiant et en intégrant toutes les relations entre les différents éléments impliqués. Il tente de synthétiser et de relier le savoir disciplinaire et de le replacer dans un cadre systémique plus large. L'interdisciplinarité peut se concevoir de différentes façons, selon les domaines institutionnels ou professionnels dans lesquels on intervient : le savoir, la recherche, l'éducation et la théorie ».

« La distinction entre pluridisciplinarité, interdisciplinarité et transdisciplinarité ne va pas de soi. Les deux dernières catégories sont parfois utilisées de manière interchangeable, essentiellement pour les raisons suivantes :

Il n'existe pas de critère communément admis de définition de l'une ou de l'autre : les chercheurs donnent différents sens à ces appellations.

Leur application effective peut être la même, même si la recherche est différemment « labellisée ».

Souvent, c'est la théorie qui se cache derrière l'appellation qui fait la différence ».¹⁴

¹³ Olivier Amiguet. Textes du congrès des 7 et 8.12.2009

A la recherche de la confiance perdue : au-delà de la disqualification et de l'impuissance dans la relation d'aide (Paris, Unesco)

¹⁴ <http://www.icra-edu.org/objects/francolearn/ACFA0.pdf> (consulté le 08.10.2013)

Pour les raisons citées plus haut je parlerai d'interdisciplinarité dans ce travail mais il est clair que le concept de pluridisciplinarité peut se traduire aussi dans la pratique du travail de réseau.

Les mots-clés tirés de ces deux définitions et en lien avec cette recherche sont : Résistances – oppositions – conflits – Approche – Concertation – Coopération Enrichissement.

1.4 Cadre d'analyse

1.4.1 Terrain de recherche et échantillon retenu

Pour répondre à la question de recherche mon choix s'est porté sur une enquête de terrain. L'environnement de travail a été défini en tenant compte de mon intérêt personnel comme nous l'avons vu lors des objectifs fixés dans le projet de TM, à savoir :

« Améliorer mes connaissances sur le sujet abordé et de me préparer à la soutenance de ce travail de mémoire ».

Mon intérêt professionnel est aussi pris en compte si l'on se réfère au même projet avec un objectif ainsi formulé :

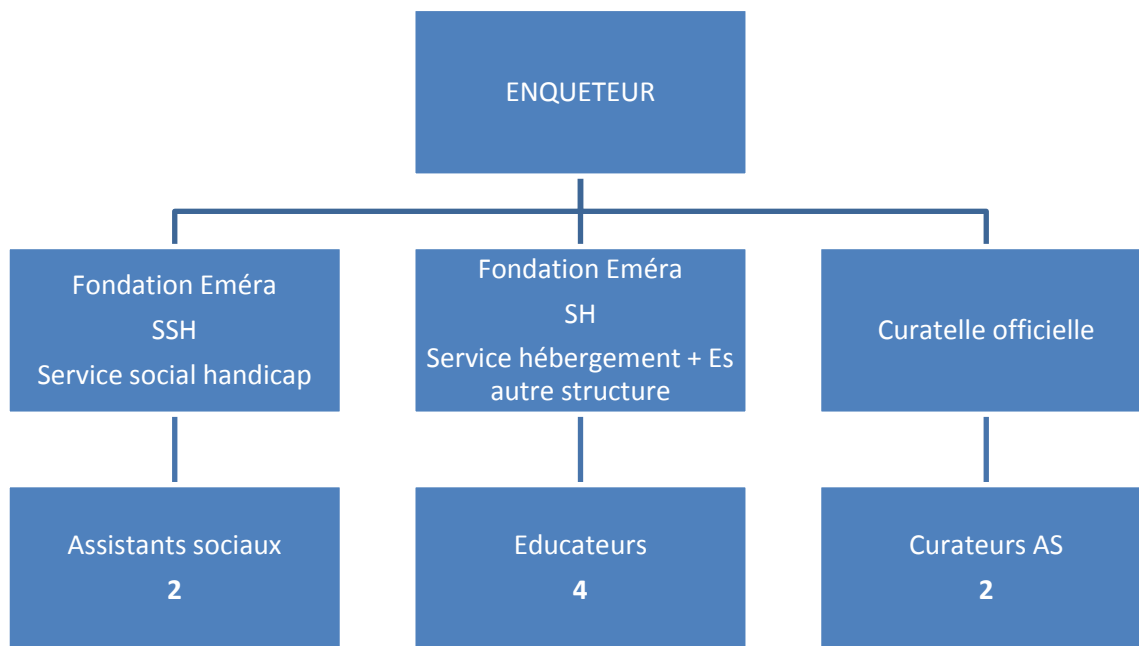
« Améliorer la qualité du travail dans un réseau interdisciplinaire ».

Ont été pris en compte également des critères de proximité géographique afin de faciliter les contacts avec l'échantillon retenu pour mon travail.

Dès l'acceptation du projet de TM des contacts ont été pris par courrier et par téléphone auprès des quatre institutions ciblées pour ce travail. Trois de ces dernières m'ont confirmé assez rapidement par écrit leur accord pour participer à cette enquête alors que la dernière s'est désistée au dernier moment pour des raisons lui étant propres.

Au final ont été retenues une institution employant des AS des ES et des MSP, et deux services de curatelle officielle employant des curateurs, ayant une formation d'AS et collaborant en réseau avec des MSP.

Organigramme de l'échantillon



Détail du panel choisi :

2 AS ayant plus de 5 années d'expérience (homme ou femme)

2 ES ayant plus de 5 années d'expérience (homme ou femme)

2 ES ayant moins de 5 années d'expérience (homme ou femme)

2 Curateurs ayant une formation d'AS (homme ou femme)

Majoritairement les personnes interrogées travaillent avec des personnes souffrant de troubles psychiques ou ayant des difficultés sociales. Je n'ai pas tenu compte de l'effet de genre lors de cet échantillonnage mais l'accent a été mis sur l'expérience professionnelle des intervenants.

L'échantillon se présente de la façon suivante :

Echantillon retenu

Personne interrogée	Sexe et âge	Formation	Parcours professionnel	Expérience
Henri	Homme 55 ans	Maturité - ES / HES	Educateur social	22 ans
Paul	Homme 48 ans	Maturité - ES / HES	Educateur social	12 ans
Lola	Femme 22 ans	Maturité - ES / HES	Educatrice sociale	1 an
Julie	Femme 28 ans	Maturité - ES / HES	Educatrice sociale	Fin de formation
Luc	Homme 38 ans	Maturité – AS / HES	Assistant social	8 ans
Margot	Femme 52 ans	CFC – AS / HES	Curatrice	12 ans
Rosa	Femme 52 ans	HES médical – AS /	Curatrice	8 ans
Mathilde	Femme 48 ans	Uni / pédagogie	Educatrice - MSP	12 ans

1.4.2 Méthodes de recherche

Afin de récolter les données nécessaires à la résolution de la question de départ mon choix s'est porté sur la méthode des entretiens semi-directifs. Ce principe m'a permis de guider les entretiens en laissant une grande liberté à l'orateur tout en me permettant de rester dans le cadre défini par ma question de recherche. Selon Jean-Claude Abric cet outil est indispensable au repérage des représentations sociales. *«L'outil majeur de repérage de représentations, l'entretien approfondi (plus précisément l'entretien guide) constitue toujours, à l'heure actuelle, une méthode indispensable à toute étude sur les représentations»*.¹⁵

Les recherches théoriques ont été mise en place après la lecture de travaux de mémoire traitant d'un thème similaire et à l'aide des ressources fournies par internet. Les recherches théoriques ont eu pour cadre les ouvrages et les ressources en bibliothèques tant papier que électroniques. La bibliographie jointe à ce TM renvoie à toutes les références utilisées ici.

Les hypothèses servant à l'élaboration et à la structuration de cette méthodes sont fondées sur quatre thèmes distincts : les représentations sociales – la formation – la professionnalisation et le travail en réseau.¹⁶ Les mots clés rattachés à chacun de ces concepts ont permis de mieux organiser le travail de recherche.

La méthode des entretiens semi-directifs a permis d'obtenir des informations qui n'étaient pas forcément prévues dans les questions de départ (exemple les questions de différences salariales) mais qui ont été utiles pour une meilleure compréhension de mon travail.

1.4.3 Méthodes de recueil des données

L'outil de recherche des entretiens semi-directifs a permis d'enregistrer les commentaires des personnes interrogées sur un support numérique. Pour chaque débat j'ai utilisé un guide d'entretien élaboré à partir de mots clés issus de mes hypothèses de départ.¹⁷ Trois entretiens ont eu lieu à domicile, trois autres sur le lieu de travail des personnes choisies et les deux derniers ont eu lieu dans un endroit public. Avant chaque entretien la démarche de ce TM a été expliquée à nouveau et les règles de confidentialité confirmées. La liberté de parole ainsi que la liberté de réponse ont été évoquées clairement avant chacun des entretiens menés.

En cours d'entretien je me suis contenté de prendre des notes succinctes et, lors de l'écoute et de l'analyse des enregistrements j'ai reporté les réponses des intervenants sur une grille de dépouillement élaborée en fonction des hypothèses retenues¹⁸.

¹⁵ ABRIC J.-C. « *Pratiques sociales et représentations* ». Paris. Ed. PUF. 4ème édition.2011. p.61

¹⁶ Cf. : Annexe 1

¹⁷ Cf. : Annexe 2

¹⁸ Cf. : Annexe 3

2 Développement

2.1 Introduction et annonce des chapitres développés

La recherche sur le terrain s'est basée sur huit entretiens semi-directifs réalisés auprès d'AS d'ES et de curateurs travaillant en valais et ayant des contacts avec des MSP dans leur cadre professionnel. Les âges, sexe et compétences / expériences sont répertoriées dans le tableau de l'échantillon retenu que nous avons vu précédemment en page 12.

Une recherche théorique a permis de documenter les concepts retenus dans la recherche et les ouvrages et sources consultées sont disponibles dans la bibliographie finale. La méthodologie d'analyse choisie part de la question de départ, d'une hypothèse principale et de sous hypothèses qui m'ont permis le choix de mots clés intégrés à mon guide d'entretien.

Ce développement sera traité en trois parties distinctes qui sont :

2.1.1 Comment la formation du MSP est perçue par les AS et les ES

Ma pratique professionnelle lors de travaux interdisciplinaires laisse penser que la formation du MSP n'est pas bien comprise et qu'elle peut être imaginée surtout comme une formation technique. Il sera intéressant ici de questionner les AS et les ES sur l'importance ou pas d'une reconnaissance HES pour le MSP et sur la qualité d'une formation de filière ESUp.

L'analyse des données doit permettre de confirmer ou d'infirmer les points suivants :

- La reconnaissance HES est indispensable au travail social
- La formation ES de MSP est avant tout une formation technique
- Les compétences acquises dans la formation HES sont supérieures

2.1.2 Le MSP est-il vu comme un travailleur social ou comme un chef d'atelier

En dehors des responsabilités globales et de gestion définies par le PEC, qui sont abordées en page 2 et qui semblent être bien admises par les ES et les AS il faut explorer ici la perception qu'ont les personnes interrogées de la dimension pédagogique du métier de MSP telle que définie dans le PEC et qui est exposée en page 19.

Une dimension importante du travail de MSP concerne ses compétences sociales, qui seront détaillées en page 20. Les AS et les ES discernent-ils ces enjeux ou cantonnent-ils le MSP dans un rôle de chef d'atelier ? Les données récoltées

permettront de comprendre comment ces dimensions pédagogiques et sociales du métier de MSP sont intégrées par les AS et les ES avec qui il collabore.

L'analyse des données doit permettre de confirmer ou d'infirmer les points suivants :

- Les ES et les AS méconnaissent les compétences pédagogiques du MSP
- Les ES et les AS méconnaissent les compétences sociales du MSP
- Les compétences du MSP sont limitées aux gestes techniques de son métier.

2.1.3 Le MSP est-il à sa juste place dans les réseaux

Avant de commenter cette question je trouve important de préciser le contexte dans lequel le MSP collabore en réseau. Pour Olivier Amiguet on distingue généralement trois sortes de réseaux :

« Les réseaux primaires qui sont composés de la personne aidée et de ses proches : sa famille, ses relations d'amitiés, de voisinage, de travail etc.

Les réseaux secondaires composés des professionnels qui sont appelés à intervenir autour de la personne concernée. Ils sont souvent pluri professionnels, multidisciplinaires.

Les réseaux mixtes composés d'une part de professionnels impliqués dans la prise en charge des situations et du patient lui-même, avec ou sans son entourage significatif. »

La notion de réseau dans ce travail renvoie bien aux réseaux mixtes et aux réseaux secondaires et à la place du MSP au sein de ceux-ci. Les AS et les ES imaginent-ils l'utilité du MSP dans le travail interdisciplinaire ? Comment ces personnes interrogées intègrent les informations du MSP dans le cadre de la relation d'aide ? La position de chaque intervenant du réseau est parfois mal connue, ses compétences et sa posture professionnelle mal définie et nous devons déterminer ici si le MSP est plutôt un observateur ou un acteur du réseau aux yeux des AS et des ES.

L'analyse des données doit permettre de confirmer ou d'infirmer les points suivants :

- Le temps de parole du MSP est restreint dans les discussions de réseau
- Le MSP n'est mis à contribution que pour les questions concernant son atelier
- Le MSP est plus observateur qu'acteur dans le réseau

2.2 Présentation des données

2.3 Formation

2.3.1 Le niveau de formation du MSP est insuffisant ou inférieur

Le métier de MSP à l'heure actuelle ne bénéficie pas de la reconnaissance HES et la formation est dispensée dans des locaux partagés avec les EDE situés sur un site annexe de la HES. De ce fait le MSP et sa formation sont peu connus des AS et des ES car les échanges directs sont difficiles.

La reconnaissance HES du métier de MSP semble utile aux yeux des ES et des AS pour que le MSP puisse être mieux perçu par le réseau. La légitimité d'un titre de haute école supérieure donnerait une meilleure « aura » au MSP.

« Ça amènerait un plus pour l'équilibre de la hiérarchie » dit Paul à ce sujet. (5.18 min.) Il apparaît néanmoins que cette reconnaissance n'aurait pas une grande influence sur le travail de terrain du MSP. Toutefois je constate que la reconnaissance salariale au travers d'un titre HES semble être une préoccupation des personnes interrogées. Toutes les personnes interrogées ont répondu que la reconnaissance HES du MSP est souhaitable tant pour des raisons d'équité et de reconnaissance morale que pour des raisons salariales.

Une personne sur huit ne voit pas d'utilité à une reconnaissance HES du métier de MSP. « Pour moi ça ne changerait rien du tout mais ça pourrait vous aider, moi je me fous un peu de ça, je sais ce que vous faites, je sais ce que vous étudiez » exprime Luc à ce propos. (5.18.min)

En résumé la reconnaissance du titre HES pour la formation de MSP n'apparaît pas comme prioritaire pour les AS et les ES car elle ne changerait rien aux compétences professionnelles du MSP. Cette valorisation serait utile en termes de visibilité pour la profession et en termes d'une éventuelle revalorisation salariale.

2.3.2 La formation ES de MSP est avant tout une formation technique

La majorité des personnes interrogées ne tiennent pas compte de la formation antérieure du MSP mais elles connaissent l'importance de celle-ci. « On doit sortir avec un bon apprentissage d'une école générale de formation, cela doit être suffisant ».Paul (6.44 min.) Les éducateurs et AS sont peu informés de la nature de nos cours et sont surpris par la diversité du programme d'étude. Il apparaît que la formation ESup soit perçue comme moins académique et moins complète que la formation HES.

« C'est un bon niveau mais dans les travaux rendus il y a peut-être moins d'attentes au niveau formel ».Luc (2.42 min.)

Le niveau d'exigence de la formation ESup est perçu comme moins élevé que le niveau HES. Toutefois, malgré les lacunes concernant la connaissance de notre formation il ressort que, tant pour les AS que pour les ES que ce n'est pas une

formation au rabais et que les exigences demandées correspondent au rôle dévolu au MSP dans sa pratique professionnelle, du moins au rôle du MSP tel que perçu par les AS et les ES.

En résumé la formation ESup est perçue de manière très générale par les AS et les ES et le cursus MSP apparaît comme une formation un peu moins « formelle » qu'une formation HES. Les matières abordées sont souvent méconnues de la part des personnes interrogées, autant pour les AS que pour les ES toutes générations confondues.

2.3.3 Les compétences acquises dans la formation HES sont supérieures

Toutes les personnes interrogées estiment que les compétences acquises en HES ne sont pas supérieures au niveau ESup mais qu'elles sont plus complètes. Pour les AS la formation HES semble plus fournie et plus formelle. Les exigences des travaux écrits sont supérieures mais les compétences supplémentaires acquises sont nécessaires au métier d'AS sans être utiles au MSP. Pour les ES il semble que la formation de MSP n'aborde pas aussi profondément les branches dites « sociales » et que la dotation horaire est supérieure en niveau HES. Une remarque faite par une éducatrice ayant fini dernièrement sa formation illustre cela :

« *Nous on a un travail de bachelor, ce que vous vous n'avez pas* ». (Lola 8.27 min.) Il est intéressant de noter cette remarque qui peut expliquer la méconnaissance de la formation de MSP : « *On n'a pas de cours qui nous explique le métier et le rôle du MSP ici à la HES* » (Julie 13.54 min.)

Cette affirmation provient de Julie étudiante en fin de formation mais il semble curieux que lors des cours concernant le travail en réseau le rôle du MSP ne soit pas évoqué. Je suppose que sa réponse concernerait un manque d'informations plus détaillées sur les compétences et les fonctions du MSP.

En résumé il apparaît que les compétences acquises dans une formation HES ne soient pas supérieures à celles d'une formation ESup mais qu'elles soient plus nombreuses avec des exigences différentes au niveau formel et académique. Les critères d'accès à la formation sont différents.¹⁹

2.3.4 Synthèse : Le niveau de formation du MSP est insuffisant ou inférieur

Les informations en possession des AS et des ES concernant le niveau de formation du MSP permettent de dégager quelques éléments de réponse concernant celui-ci. Les croyances communément admises par les uns et les autres dans les rapports AS ES et MSP aident à comprendre la représentation de notre niveau de formation.

¹⁹ Cf. : Annexe 4

L'analyse de données recueillies permet de dire que le niveau de formation du MSP est perçu de manière pertinente par les ES et les AS interrogés. Les AS et les Es ne se représentent pas la formation du MSP comme insuffisante ou inférieure. Quoique moins complète et perçue avec des exigences moins élevées la formation de MSP est tout à fait adaptée au mandat qui lui sera confié. On constate toutefois un déficit d'information concernant notre formation qui reste peu connue des étudiants de la filière HES santé – social et que ce manque peut influencer sur les représentations des AS et des ES.

« Les informations et les croyances relatives aux rapports sociaux pèsent sur la manière dont nous percevons les groupes impliqués dans ces rapports. C'est en ce sens qu'il y a tout lieu de penser que les représentations du social modulent les représentations intergroupe. »²⁰

Pour revenir au point 1 du développement de ce TM nous pouvons dire que pour les AS et les ES :

- La reconnaissance HES n'est pas indispensable au travail social.
- La formation ES de MSP est une formation adaptée / complète.
- Les compétences acquises dans la formation HES sont différentes mais ne sont pas supérieures.

La formation ESup n'est pas inférieure à la formation HES selon la représentation que s'en font les AS et les ES mais elle suit un plan d'étude différent et avec des exigences d'accès aux écoles présentant des différences. (CFC vs Maturité)

2.4 Professionnalisation

Le métier de maître socioprofessionnel est diversement organisé et nommé selon le contexte où il s'exerce mais la professionnalisation telle que décrite ci-dessous peut s'appliquer à la fonction de MSP.

- *« l'exercice d'une profession implique une activité intellectuelle qui engage la responsabilité individuelle de celui qui l'exerce.*
- *c'est une activité savante, et non de nature routinière, mécanique ou répétitive*
- *elle est pourtant pratique, puisqu'elle se définit comme l'exercice d'un art plutôt que purement théorique et spéculative.*
- *sa technique s'apprend au terme d'une longue formation.*
- *le groupe qui exerce cette activité est régi par une forte organisation et une grande cohésion interne*

²⁰ ABRIC J.C. « Méthodes d'études des représentations sociales », Ramonville, Ed. Erès, 2003.p.17

- *il s'agit d'une activité de nature altruiste au terme de laquelle un service précieux est rendu à la société »²¹*

2.4.1 Les ES et les AS méconnaissent les compétences pédagogiques du MSP

Comme nous l'avons vu au point 2.3 l'exercice du métier de MSP implique donc une dimension intellectuelle impliquant la responsabilité de celui-ci. Nous aborderons ici le concept de responsabilité pédagogique telle qu'exposée par le PEC.

« La conception, la mise en œuvre d'une pédagogie est le champ principal d'activité dans lequel la responsabilité du/de la MSP est engagée. La pédagogie et/ou la formation constitue l'épine dorsale de son activité. Son action pédagogique est basée sur des connaissances méthodologiques et didactiques. La responsabilité de l'évaluation des capacités de la personne lui incombe tant au début qu'en cours de formation. Il répond de la mise en place d'une pédagogie (basée sur ces évaluations) qui tient compte d'une part des difficultés sociales du public concerné et, d'autre part des spécificités du groupe et des personnes dont il assume la formation. La pédagogie qu'il met en place doit également tenir compte des objectifs de formation (valorisation, insertion, intégration, occupation, etc.) et des impératifs économiques. Le/la MSP peut être appelé-e à intervenir tant au niveau de la formation d'une personne isolée, d'un groupe ou d'un cours dans une entité « classe ». Afin d'assumer la responsabilité de ses choix, le/la MSP doit pouvoir s'appuyer sur de solides connaissances des méthodes de formation et de pédagogie. »

Dans un premier temps les compétences pédagogiques du MSP ne sont pas perçues, les entretiens évoluent en direction de compétences telles que « sécurité – organisation – production ». Un seul AS a utilisé le mot pédagogie dans son choix de mots initial. L'aspect pédagogique du rôle de MSP apparaît après réflexion et discussion autant pour les AS que pour les ES. Aucune des personnes interrogées, hormis dans les mots de départ, n'a parlé de pédagogie ou d'enseignement de manière spontanée.

« Pour moi la responsabilité de prise en charge c'est ça la pédagogie » nous dit Julie à ce propos. (9.30 Min)

La responsabilité pédagogique du MSP est fortement cachée derrière sa responsabilité de gestion. Néanmoins, tant pour les AS que pour les ES, cette notion pédagogique du MSP est évidente dès que l'enquêteur aborde ce sujet.

En résumé la responsabilité pédagogique du MSP existe pour les AS et les ES mais elle n'est pas perçue comme une compétence prioritaire car même si elle paraît évidente elle reste au second plan lors des entretiens.

²¹ http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_10.html (Lemosse, 1989, p. 57 (consulté le 12. 11. 2013))

2.4.2 Les ES et les AS méconnaissent les compétences sociales du MSP

La définition citée au point 2.3 aborde aussi le principe de service rendu à la société par une activité professionnelle, le PEC aborde aussi le concept de la responsabilité sociale du MSP.

« L'aspect social du métier de MSP est à considérer comme important voire prioritaire. Sa responsabilité est engagée dans la conduite de groupe, les relations interpersonnelles, la résolution de problèmes sociaux liés à l'intégration et/ou à l'insertion professionnelle. Le respect de la personne humaine est sous-jacente son intervention sociale. Ce respect fait notamment appel à des valeurs telles que l'éthique, la protection de la santé, la sécurité, le respect des différences culturelles et sociales, etc. Le/la MS doit impérativement tenir compte lors de l'exercice de sa profession des caractéristiques et des problématiques sociales spécifiques à chaque personne Dans les diverses institutions, il exerce sa responsabilité sociale, aussi bien dans le cadre de processus de coopération à l'interne de l'institution (groupe éducatifs, conseils pédagogiques, colloques, séance de direction, etc.) que dans le cadre de réseaux faisant intervenir des acteurs externes (médecin, famille, autorité »

Les compétences sociales du MSP sont discernées par les AS qui parlent souvent du rôle d'intégrateur et de formateur du MSP. Le MSP peut être un enseignant spécialisé au sein de son atelier. Pour les ES l'accent porte plutôt sur le côté accompagnement et atteinte d'objectifs d'atelier. Une éducatrice sociale, à propos des responsabilités sociales du MSP a dit :

« Ca dépend où ils ont fait leur formation, comment ils l'ont faite et dans quel but ils l'ont faite » (Julie 10.14 min.)

A ce propos je précise que le déroulement de l'entretien laisse à penser que Julie, par ce commentaire, désire parler de l'implication du MSP dans le travail social car après l'entretien elle a abordé le thème de « vocation » à propos des travailleurs sociaux.

Il semblerait que les AS aient une vision plus globale de la fonction du MSP dans la relation d'aide. Dans les deux cas la compétence sociale du MSP est perçue mais ne semble pas être la compétence primordiale aux yeux de l'échantillon. En référence aux mots cités en préambule on remarque que la tendance des AS à mieux cerner l'aspect social du MSP se confirme.

En résumé la responsabilité sociale du MSP est mieux perçue par les AS que par les ES, cela sans doute à cause du mandat de l'assistant social qui englobe un champ social très vaste, mais cela reste à vérifier de manière plus précise. Pour les personnes interrogées il est aussi clair que la compétence sociale du MSP est liée à ses motivations professionnelles et à son implication dans son travail.

2.4.3 Les compétences du MSP sont limitées aux gestes techniques de son métier

La définition de « gestes techniques » a soulevé bien des débats mais, autant les AS que les ES ne cantonnent pas le MSP dans un rôle de contremaître. La notion d'accompagnement et les diverses formations suivies distinguent le MSP d'un travailleur social non formé tout en reconnaissant à celui-ci la valeur de son expérience. De plus, toutes les personnes interrogées, à l'exception d'un jeune ES reconnaissent que le MSP doit être un innovateur et un créateur dans la manière de gérer une population en difficulté et que ces compétences novatrices ne sont pas forcément liées au seul domaine technique ou manuel.

« Pour moi un MSP c'est 30% de gestes techniques et c'est 70% d'autres choses pour arriver à faire changer l'autre pour qu'il puisse acquérir de nouvelles compétences » nous dit Rosa à ce sujet. (12.20 Min)

En résumé, tant les AS que les ES perçoivent que le MSP est plus qu'un technicien de son atelier. La créativité et l'innovation dont doit faire preuve le professionnel sont comprises et l'importance de l'accompagnement est vérifiée.

2.4.4 Synthèse : Les AS et les ES perçoivent le MSP comme un travailleur manuel

Pour comprendre comment les AS et les Es se représentent le métier de MSP il faut savoir comment ces représentations professionnelles se construisent et dans quel contexte elles se créent.

Selon J.F Blin les RP sont divisées en trois dimensions²²

- « **Dimension fonctionnelle** : objets susceptibles d'être activés dans l'activité professionnelle » (Loc.cit). Ces éléments sont donc liés à la fonction de la personne, son cahier des charges, soit les aspects pratiques du métier.
- **Dimension contextuelle** : ici, les RP s'intéressent aux valeurs de la profession, à ce qui l'organise. Si nous prenons l'exemple des médecins, la valeur commune à ces derniers pourrait être de sauver des vies.
- **Dimension identitaire** : la personne à travers son identité professionnelle se représente son endogroupe comme ayant une mission, des compétences et des qualités. »

La dimension identitaire traitant de l'identité professionnelle du MSP ainsi que la représentation qu'il se fait de son groupe ne sera pas pertinente dans le cadre de ma recherche car elle prend en compte des éducateurs et des assistants sociaux.

²² BLIN J.F. "Représentations, pratiques et identités professionnelles". Paris, Ed. L'Harmattan, 1997, p.91

L'accent a été mis sur la dimension fonctionnelle dans le cadre de ma recherche, plus précisément sur les aspects pratiques du métier de MSP et ses implications dans les RP des AS et des ES. La dimension contextuelle se profile aussi lors de l'analyse des résultats car le MSP n'est pas uniquement un travailleur manuel et que la formation et la profession mettent en avant des valeurs, une éthique et une déontologie commune.

La représentation des AS est mieux axée sur les compétences sociales et pédagogiques du MSP et celle des ES est plus tournée vers les compétences manuelles et de gestion du MSP. On peut préciser à ce propos qu'au fil des entretiens les ES aussi prennent conscience de ces deux dimensions sociale et pédagogique. Pour les deux groupes il ressort que le MSP est bien plus qu'un travailleur manuel et que sa place dans l'accompagnement des clients est nécessaire et souhaitable dans les réunions interdisciplinaires.

L'analyse de données recueillies permet de dire que les responsabilités pédagogiques et sociales du MSP sont perçues par les AS et les ES mais qu'elles ne sont pas mises en avant de prime abord. En priorité ces derniers évoquent la responsabilité de gestion sans pour autant cantonner le MSP dans un rôle de contremaître.

2.5 Travail en réseau

Travailler avec d'autres personnes implique beaucoup d'efforts et c'est pour cela que le MSP doit se positionner de manière professionnelle et active. Il faut garder à l'esprit ce que dit Olivier Amiguet à ce sujet avant d'aborder ce chapitre.

« Accepter de travailler avec d'autres, cela implique que l'on accepte que le point de vue des autres a une pertinence aussi grande que le nôtre propre point de vue. Cela signifie donc que la construction de la réalité en ressortira enrichie, modifiée, complexifiée. Cela implique encore que ce qui m'apparaissait comme prioritaire sera peut-être relativisé. Ou que mes points de vue seront minorisés au cours de la discussion. Travailler en réseau, c'est donc accepter par principe une relative perte d'autonomie. Et le critère pour accepter cette perte, ce sera d'accepter d'entrer dans une vision plus complexe que celle que j'avais en arrivant au réseau. Penser plus large m'amènera peut-être à relativiser mes priorités, mes perceptions, mes choix. »²³

²³ Textes du congrès des 7 et 8.12.2009 (Paris, Unesco)

A la recherche de la confiance perdue : au-delà de la disqualification et de l'impuissance dans la relation d'aide.

2.5.1 Le temps de parole du MSP est restreint dans les discussions de réseau

Toutes les personnes interrogées pensent que le MSP bénéficie du même temps de parole lors du réseau. Je note toutefois que deux ES ont ajouté : « le même temps de parole que nous » car ils font un parallèle entre ES et MSP dans notre place au sein du réseau. Une jeune éducatrice en particulier dit ceci : « *Des fois on a l'impression d'être un peu mis de côté, on a envie de dire : « ouh ouh nous on est là ! C'est nous qui sommes au quotidien avec la personne. Nous on a peut-être pas fait les mêmes études mais on travaille au quotidien avec la personne ».* (Lola 28.10 min) Il est intéressant de noter que à ce stade de l'entretien Lola utilise la forme « nous » car elle fait un parallèle entre ES et MSP concernant leur position respective dans le réseau par rapport aux intervenants de niveau universitaire.

Le temps de parole de chacun doit être proportionnel à ce qu'il a à démontrer mais il apparaît aussi, aux yeux des AS, que le MSP se positionne souvent en retrait et n'ose pas apporter de commentaires sur les situations.

En résumé le temps de parole du MSP n'est pas restreint lors des réunions de réseau mais le positionnement du MSP doit être plus professionnel et celui-ci doit s'impliquer d'avantage au besoin. Deux personnes sur huit estiment que le MSP peut se sentir lésé parfois par le déroulement du réseau.

2.5.2 Le MSP n'est mis à contribution que pour les questions concernant son atelier

Il ressort des entretiens que l'avis du MSP est très utile aux AS et ES avec qui il collabore. Il est vrai que l'attente principale des AS et des ES concerne l'accompagnement par le MSP des usagers en atelier mais que le MSP fait preuve d'esprit critique et ouvert et qu'il peut ainsi participer au projet d'accompagnement de manière équitable et productive.

« *Pour moi le MSP doit aborder toutes les questions que soulève la problématique du client* » nous dit Rosa. (16.35 Min.)

L'analyse démontre aussi que le MSP est parfois mal connu du réseau et que la communication entre AS et ES ainsi que MSP peut être améliorée pour mieux faire circuler les informations utiles au réseau.

Le MSP peut être limité parfois par des directives institutionnelles concernant sa participation aux réseaux. Par exemple le MSP doit transmettre les informations à l'ES qui se charge de les présenter au réseau.

En résumé il ressort de ce chapitre que le rôle du MSP est perçu comme un rôle de travailleur social et qu'il n'est pas simplement limité aux questions concernant son atelier. Pourtant je constate que les AS et les ES estiment qu'une meilleure communication et que des échanges réguliers d'informations sont des aspects à travailler pour améliorer la visibilité du MSP dans le travail en réseau.

2.5.3 Le MSP est plus observateur qu'acteur dans le réseau.

Six personnes sur huit pensent que le MSP est un acteur du réseau et pas seulement un observateur. Deux ES ont un avis plus nuancé de par leur propre expérience mais confirment la nécessité d'utiliser les informations du MSP. Il ressort, principalement pour les AS que le MSP lui-même se positionne souvent en retrait lors des discussions de réseau alors que pour être acteur à part entière il « *devrait se positionner de manière professionnelle* » comme nous le dit Margot (12.30 min.) Comme nous l'avons déjà constaté auparavant nous revenons ici sur l'implication du MSP lui-même dans le réseau.

Pour faire un lien entre observateur ou acteur du réseau je reviens sur le concept de formation en citant une assistante sociale interrogée :

« *Ce n'est pas l'estampillage ES ou HES qui fait la différence c'est l'implication du msp* » (Margot 25.10 min.)

En résumé je peux dire que le rôle du MSP dans le réseau est considéré, tant par les AS que par les ES, comme un élément important du travail interdisciplinaire. Je constate toutefois que les AS pensent que le MSP doit apprendre à mieux se positionner lors de ces rencontres. Les AS et les ES se représentent le MSP comme un membre acteur du réseau.

2.5.4 Synthèse : Le discours du MSP est peu écouté et ses avis mal intégrés dans les décisions du réseau

L'analyse de données recueillies permet de dire que le discours du MSP est écouté de manière adéquate par les AS et les ES qui participent aux réseaux. Son temps de parole est conforme à l'usage et ses observations sont intégrées aux objectifs interdisciplinaires. Les AS et les ES perçoivent les compétences sociales du MSP dans le réseau et ne se contentent pas d'écouter uniquement les rapports concernant la relation client/atelier mais ils tiennent compte des avis et des suggestions du MSP concernant l'accompagnement en général.

Le MSP est ainsi un acteur à part entière du processus mais pour cela il doit être présent au réseau et se positionner de manière professionnelle.

3 Conclusion

3.1 Résumé et synthèse de la recherche

Les premiers mots venant à l'esprit de l'échantillon retenu lorsqu'on parle de MSP sont les suivants :

Pour les AS et le niveau universitaire :

Professionnel - travail - aide – soutien - formation - pédagogie - activité concrète - handicap et trouble psychique - proximité - confiance – intégration - pratique - social formation secondaire.

Pour les ES :

Collaboration - métier – compétence - réadaptation - guide – aidant - expérience - professionnel - bois – apprentissage - atelier - rapports de travail – contact avec la réalité.

Il semblerait donc que les AS ont une vision plus large du rôle du MSP dans le principe de relation d'aide et que les ES ont comme première impression celle du MSP gérant son atelier de manière réaliste en adéquation avec le monde du travail.

3.1.1 Les AS et les ES sous-estiment la contribution du MSP dans le travail en réseau

Prenant en compte les résultats de l'analyse des données recueillies je constate que le niveau de formation du MSP est perçu de manière positive par les AS et les ES interrogés. Les exigences de ce cursus, quoique perçues de manière moins importantes que les exigences HES, permettent au MSP de contribuer au réseau de manière adéquate. Du point de vue professionnel les compétences pédagogiques et sociales du MSP ne sont pas citées directement, dissimulées par les compétences de gestion d'un atelier mais cela ne nuit pas au travail interdisciplinaire car pour toutes les personnes interrogées le MSP est nécessaire au réseau même si il est mal connu de celui-ci « *nous on connaît peu le MSP* » explique Rosa lors de l'entretien. (14. Min.)

Je dirai donc que les ES et les AS ont une bonne vision du rôle du MSP dans le travail en réseau et qu'ils ne sous-estiment pas son importance. N'oublions pas le but premier du réseau qui est le bénéfice de l'utilisateur et je constate, comme le dit Olivier Amiguet que le réseau est parfois mal connu dans ses contraintes.

« *Ces représentations sociales que nous avons les uns et les autres sur les professions sont en général basées sur des bouts d'expériences, sur des savoirs précis, sur des on dit, sur des images de feuillets télé : de « Urgences » en passant*

par divers romans ou films ou autres. Le drame de ces représentations, c'est que souvent elles ne sont pas que fausses... Donc chacun se sent en droit de les prendre pour du quasi bon argent. Mais le drame des réseaux, c'est que l'on ne travaille pas avec des images mais avec des personnes présentes et que le docteur Machin ne correspond pas à l'image que j'ai du médecin, que Madame Truc n'est pas une assistante sociale standardisée. Il y a donc un travail d'exploration, de vérification, de découverte de la réalité des collègues du réseau qui demande une énergie importante et sans laquelle l'enfermement dans les images standardisées est quasi garanti. »²⁴

Pour revenir aux objectifs fixés pour ce travail de recherche qui étaient :

- D'explorer et d'intégrer les concepts théoriques retenus et d'améliorer mes connaissances à leur sujet.
- De vérifier si le niveau de compétence et de formation du MSP sont bien intégrés par les personnes avec qui il collabore.
- De mesurer la connaissance du rôle du MSP qu'ont les éducateurs et assistants sociaux.
- De permettre, le cas échéant, de trouver des pistes afin d'améliorer la qualité des échanges entre MSP, éducateurs et assistants sociaux.
- D'améliorer la qualité du travail dans un réseau interdisciplinaire

Je peux dire que mes connaissances théoriques ont été améliorées et que nous avons pu voir comment le niveau de compétence et de formation du MSP était intégré par les AS et les ES. Nous avons pu évaluer la connaissance qu'ont les AS et les ES interrogés du rôle du MSP et nous avons dégagé quelques pistes d'action pour permettre d'améliorer la collaboration interdisciplinaire.

L'avenir nous dira si ce travail aidera à atteindre le dernier objectif, à savoir : Améliorer la qualité du travail dans un réseau interdisciplinaire

Nous pouvons ainsi répondre aux questions soulevées en début de ce travail de recherche et qui sont :

- La contribution du MSP au travail de réseau est-elle sous- estimée ?
- La formation du MSP est –elle considérée comme insuffisante ?
- Les responsabilités sociales et pédagogiques du MSP sont- elles intégrées et comprises par les AS et les ES ?

²⁴ Textes du congrès des 7 et 8.12.2009 (Paris, Unesco)

Olivier Amiguet « A la recherche de la confiance perdue : au-delà de la disqualification et de l'impuissance dans la relation d'aide ». p.71

Je peux conclure que la formation du MSP est considérée comme conforme aux exigences de son mandat et qu'une reconnaissance HES ne changerait pas grand-chose concernant ses compétences et son engagement professionnel.

Les responsabilités sociales et pédagogiques du MSP sont connues des AS et des ES mais elles n'apparaissent pas au premier plan de ses compétences. Il apparaît que la méconnaissance de la profession et de la formation de maître socioprofessionnel en soit la cause principale.

Le travail de recherche permet de dire que les AS et les ES interrogés ne sous-estiment pas la contribution du MSP dans le travail en réseau.

3.1.2 Eléments de réponse à la question de départ

Quelles représentations se font les éducateurs et les assistants sociaux du mandat de MSP dans le travail en réseau ?

Lors de l'exercice des cinq mots donnés pour représenter la fonction de MSP j'ai pu constater une différence entre les réponses des AS et des ES. Le but de cette approche était de dégager l'image que se font les AS et les ES du métier de MSP et j'ai pu ainsi dégager quelques pistes concernant les représentations des deux groupes.

Les AS perçoivent le MSP comme un travailleur social complémentaire à leur action professionnelle. Dans le cadre du travail en réseau les responsabilités pédagogiques et sociales du MSP sont comprises mais il ressort que ce dernier devrait se positionner moins en retrait par rapport aux autres intervenants.

Les ES perçoivent le MSP d'une manière moins « sociale » et mettent souvent en avant sa responsabilité de gestion plus que sa responsabilité pédagogique. La formation du MSP est moins connue par les ES que par les AS mais la contribution du MSP au réseau est utile, voire nécessaire. Les informations de terrain sont indispensables aux ES pour permettre de poser des objectifs réalisables avec le client.

Dans le cadre de la reconnaissance HES les avis sont partagés entre AS et ES mais il ressort qu'une reconnaissance mettrait au même niveau ES et MSP dans la représentation que ceux-ci ont de notre métier.

Les informations tirées des entretiens ainsi que du cadre théorique de ce TM permettent de comprendre l'importance des communications quant à l'apparition des RS. Comme le dit Molinier « *Les représentations sociales ne sont pas fondées sur les choses et les situations dont elles parlent mais sur les communications à propos de ces choses et de ces situations* »²⁵

Pour répondre à la question de départ nous pouvons dire que les AS et les ES se représentent le mandat du MSP dans le réseau comme un complément essentiel à

²⁵ MOLINIER P. « *La dynamique des représentations sociales* ».Grenoble. PUG, 2001, p.126

une bonne prise en charge du bénéficiaire. Le MSP est un travailleur social bien formé bénéficiant des compétences nécessaires mais sa visibilité en tant que professionnel doit être améliorée.

3.2 Limites du travail

Au fur et à mesure de l'avancement de ce travail de mémoire je me suis aperçu que le choix du mot « représentations » dans ma question de départ était un choix audacieux de ma part. J'ai abordé le concept de représentations sociales et cette approche théorique m'a pris beaucoup d'énergie car j'ai eu des difficultés à comprendre ses principes de base. Le fait que les RS soient présente dans notre quotidien car « socialement élaborées »²⁶ m'a fait voir que envers les participants de mon atelier notamment j'avais moi-même des représentations sociales.

L'échantillon retenu pour ma recherche comportait une majorité de personnes avec qui je collabore déjà dans le cadre de mon mandat de MSP. Il m'a été parfois difficile de rester dans un cadre formel lors des entretiens mais je me suis efforcé de rester le plus neutre possible lors de ceux-ci. J'ai été rigoureux lorsque une question telle que « tu en pense quoi toi ? » m'était posée et je pense avoir respecté les règle que je m'étais fixé avant ce travail de recherche. Je crois que dans l'idéal il faudrait interroger des inconnus car je ne peux savoir si les entretiens ont été influencés par la connaissance mutuelle des participants.

Lors du projet j'avais défini un terrain de recherche et choisi des ES œuvrant dans une autre institution que celle qui m'emploie. Des contacts informels avaient déjà été pris mais cette institution n'a plus souhaité, au travers de ses collaborateurs, participer à ma recherche. Cette situation imprévue m'a causé des soucis d'organisation et j'ai dû réorienter mon travail vers d'autres intervenants.

En dernier lieu je constate, après ce travail, que je ne peux que me faire une idée partielle des représentations des ES et des AS à propos du rôle du MSP dans le travail en réseau car mes connaissances théoriques sont encore lacunaires et incomplètes. Je constate en outre que le fait de rédiger ce travail en cours d'emploi m'a été particulièrement difficile car la charge de travail hors école était importante au vu de la réorganisation de l'atelier qui m'emploie.

3.3 Perspectives et pistes d'action professionnelle

Les métiers du travail social englobent plusieurs acteurs intervenant dans des domaines variés et je constate que le maitre socioprofessionnel est sans doute moins connu que l'éducateur spécialisé ou l'assistant social. Tout le monde sait que

²⁶ Denise JODELET. *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in Psychologie sociale. Sous la direction de S. Moscovici. Paris. PUF. Le psychologue.1997, p. 53

ce métier existe mais les rôles et fonctions du MSP sont méconnus et la filière de formation ESUp également.

Le métier de MSP évolue en même temps que l'environnement qui l'entoure et n'est pas une fonction statique ancrée dans le passé. Les enjeux changent, les populations prise en charge se diversifient et les institutions employant des MSP doivent impliquer ceux-ci de manière professionnelle dans le travail interdisciplinaire. Je crois qu'améliorer la visibilité du MSP dans le travail social est une nécessité et j'entrevois quelques manières d'y arriver et j'en citerai deux possibles sur deux axes différents.

a) Dans le cadre de la nouvelle filière « action socioprofessionnelle »

Améliorer la visibilité du métier de MSP par une présentation auprès des étudiants de la filière santé-social de la HESso Valais. Ce travail de recherche démontre que la profession ainsi que la formation de MSP sont mal connues par les AS et les ES de la filière HES santé social. Il serait judicieux de promouvoir la profession de maître socioprofessionnel auprès de ce public pour favoriser des liens amenant à une meilleure compréhension mutuelle dans le futur. On pourrait imaginer plusieurs scénarios impliquant des chargés de cours ainsi que des MSP se déplaçant lors de la formation des AS et des ES pour quelques heures d'information sur notre filière et nos objectifs. Les filières ESUp et HES proposent une option « étudiant d'un jour » pourquoi ne pas envisager une variante « intervenant d'un jour » et amener le MSP dans le contexte des classes d'AS et d'ES pour qu'il puisse évoquer son parcours professionnel et expliquer en quoi consiste sa collaboration avec les autres acteurs sociaux ?

b) Pour le MSP

Défendre ses intérêts et promouvoir sa profession en créant par exemple une association professionnelle.

Dans tous les domaines de l'activité humaine une multitude d'associations professionnelles existent et œuvrent pour une meilleure visibilité des métiers qui la composent. Dans toute création d'association il y a des défis à relever, vaincre les réticences, trouver le temps nécessaire, trouver le budget et surtout trouver les bonnes personnes prêtes à s'impliquer. Cette démarche sera sans doute ardue car il faudra vaincre des réticences diverses, tant entre MSP, car les intérêts de chacun peuvent diverger, que vis-à-vis des institutions qui ne s'impliqueront pas forcément dans un tel projet. La difficulté de définir un cahier des charges ainsi que le mandat d'une telle association peut aussi être un frein à la création de celle-ci.

Je pense que cette piste mérite d'être explorée car elle peut amener à plus de solidarité pour des MSP travaillant souvent dans des milieux bien différents mais avec les mêmes contraintes institutionnelles.

3.4 Remarques finales

Ce travail de recherche m'a permis une meilleure compréhension du travail en réseau et des enjeux qui y sont rattachés. Mes expériences professionnelles me laissaient penser que ce travail irait dans le sens de mes intuitions de départ et confirmerait le fait que le MSP était mal perçu par les AS et les ES dans le travail de réseau. Mon idée de départ s'est très vite évanouie et j'ai constaté grâce à ma recherche que la représentation que se fait le public cible est plutôt positive.

J'ai pu grâce à ce travail développer un regard plus critique sur mon environnement professionnel et mieux définir la posture que je devrais adopter dans le futur lors de travaux interdisciplinaires. Les entretiens avec les AS et les ES m'ont aussi permis de mieux découvrir leur identité professionnelle et les échanges entrepris m'ont fait entrevoir de meilleures possibilités de collaboration.

Pendant la réalisation de ce TM j'ai partagé mes idées et demandé conseils à des professionnels de mon entourage. Tous les MSP que je côtoie abordent le même discours concernant la valorisation de leur métier

« Rien ne bouge, on devrait être sur la même échelle que les éducateurs, les assistants sociaux ne font rien... ».

Il serait très intéressant qu'un futur travail de recherche aborde la représentation qu'ont les MSP des éducateurs et des assistants sociaux et, au vu des résultats de cette recherche trouver des pistes pour améliorer la communication entre les groupes de travailleurs sociaux.

4 Bibliographie

4.1 Ouvrages cités dans le texte

ABRIC J.-C., « Pratiques sociales et représentations », Paris, Ed. PUF, 4ème édition, 2011.

ABRIC J.C. (2), « Méthodes d'études des représentations sociales », Ramonville, Ed. Erès, 2003.

BLIN J.F., « *Représentations, pratiques et identités professionnelles* », Paris, Ed. L'Harmattan, 1997.

DESCHAMPS J.-C. et MOLINIER P. *l'identité en psychologie sociale ; des processus identitaire aux représentations sociales*, Paris. Editions Armand Collin. 2ème édition, 2012.

JODELET Denise, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1991.

JODELET Denise, *Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie*, in *Psychologie sociale*. Sous la direction de S. Moscovici. Paris. PUF. Le psychologue, 1997.

MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, Paris, PUF, 1961

SECA J.M., « *Les représentations sociales* », Paris, Ed. Armand Colin, 2001.

4.2 Brochures et travaux divers

Amiguet Olivier, Textes du congrès des 7 et 8 décembre 2009 (Paris, Unesco)
« *A la recherche de la confiance perdue : au-delà de la disqualification et de l'impuissance dans la relation d'aide* »

HES•SO/Valais - Bachelor of Arts in Travail social
Seixas Daniela (BAC09) / Avril 2013

« *Les représentations sociales des éducateurs de l'enfance vis-à-vis des éducateurs sociaux* »

4.3 Sites internet

http://tremintin.com/joomla/index.php?option=com_content&task=view&id=1845

<http://savoirsocial.ch/formation-professionnelle-superieure/ecoles-superieures/maitresse-socioprofessionnelle-f>

http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/mot-cl%C3%A9_mots-cl%C3%A9s/52770

<http://www.uquebec.ca/dernier-stage/professionnalisation.htm>

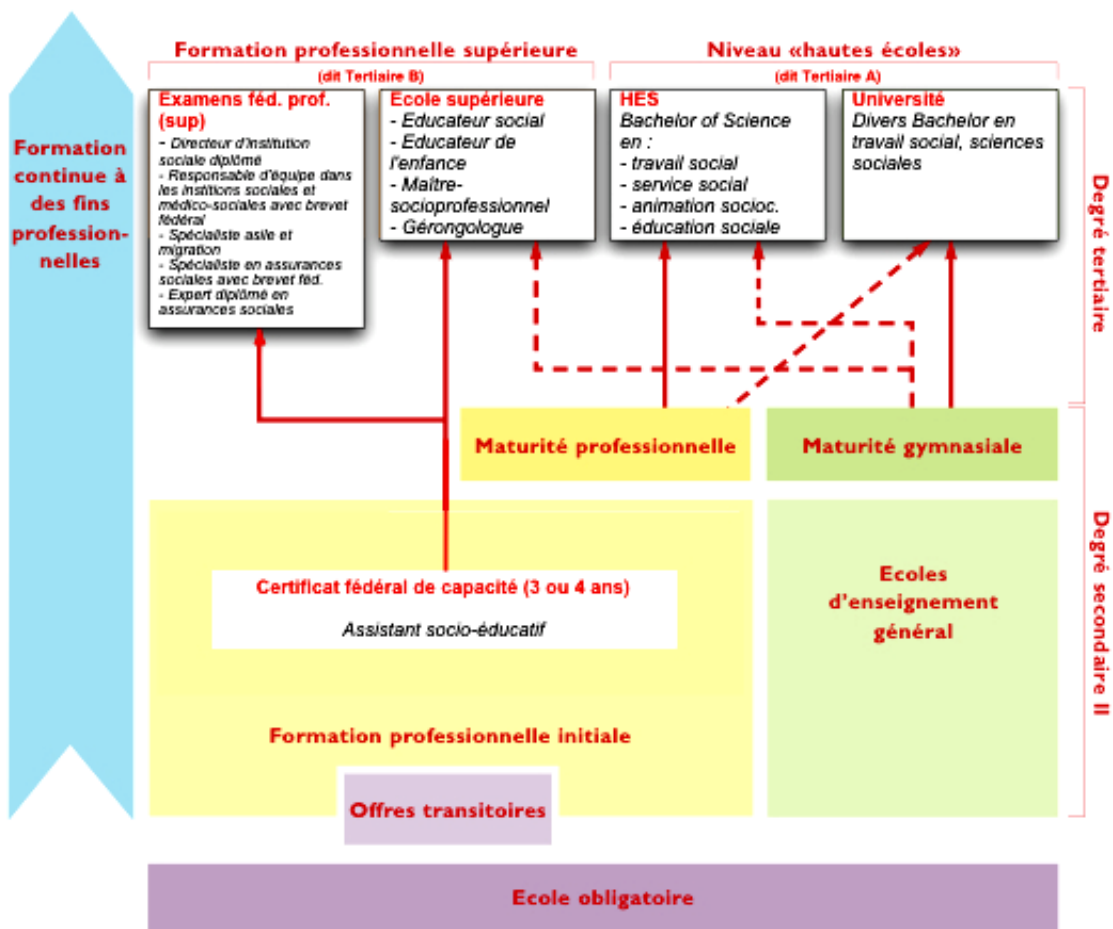
http://www.serpsy.org/formation_debat/mariodile_5.html

<http://formationemploi.revues.org/1115#tocto1n1>

<http://www.icra-edu.org/objects/francolearn/ACFA0.pdf>

http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_10.html (Lemosse, 1989, p. 57).

5 Annexes



Ce schéma est une adaptation de la systématique fédérale au domaine du social (en date du 18.04.07)

²⁷ <http://www.avenirsocial.ch/fr/p42005669.html>

	INDICATEURS	AS EXPERIENCE +5	AS EXPERIENCE +5	AS EXPERIENCE -5
		ENTRETIEN 1	ENTRETIEN 2	ENTRETIEN 3
	5 mots pour définir le métier de MSP			
	FORMATION			hes est plus académique
H 1	Inférieur / au rabais			non adaptée au mandat du msp
	HES serait un plus évident			pas nécessairement
	Complet			oui pour le travail demandé
	Durée de formation			3
H 1.1	reconnaissance			serait un plus évident
	différence de niveau			moins théorique - assurances sociales par exemple
	valorisation			peu valorisée
H 1.2	Intellectuel			pas de différences
	Limites			généraliste ++
	Secondaire			pas de différence entre formation A et B
H 1.3	Tertiaire			oui
	Limitations			en emploi est un +
	Formation antérieure			sait la valeur de la formation antérieure
	Statut			différence idem qu'entre uni et hes
	Professionalisation			

